



MAIRIE DE LUDESSE

1, place Robert-Tacheix
63320 LUDESSE

N° INSEE 63199

DELIBERATION N° 2024/01/05

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal du 19 MARS 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	00	00	00	10	09	00	01

Date de convocation : 08 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars, à 18h30, le Conseil Municipal de LUDESSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ALIZERT Nicolas, Maire.

Présents : ALIZERT Nicolas, ARNAUD Aurélie, AUDIGIER Delphine, BENDAIJOU DURIN Justine, DESCAMPS Stéphane, GIET Christopher, JAMOT Virginie, LAURENT Romain, RABY Michel, VIDAL Elisabeth.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme JAMOT Virginie.

Objet : REMBOURSEMENT AU MAIRE D'UNE FACTURE PAYEE PAR SES SOINS.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, qu'il a commandé sur internet des fournitures pour la commune au magasin d'enseigne « Fabrik Studio Atlantik ».

Il s'agit d'une plaque de signalisation.

Il a donc réglé la facture du 06 mars 2024, pour un montant de 36,18 €uros TTC et réclame à la mairie son remboursement.

Afin de pouvoir rembourser M. ALIZERT - Maire, le Service de Gestion Comptable, nous précise qu'il faut une délibération.

Le Conseil Municipal de Ludesse, après en avoir délibéré :

Par

Voix POUR	Voix CONTRE	ABSTENTION
9	0	1

- ❖ Décide de rembourser M. ALIZERT Nicolas – Maire pour le paiement de la facture Fabrik Studio Atlantik du 06 mars 2024, pour un montant de 36,18 €uros.
- ❖ Autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement de cette dépense.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Ludesse, le 22 mars 2024

Le Maire, Nicolas ALIZERT.

Transmis au Représentant de l'Etat le :

Publié le :